

Situation des contaminations par l'ambrosie sur la commune de Saint Laurent du Pape

La prospection ayant été plus exhaustive qu'en 2015, les surfaces contaminées ont évolué à la hausse et il en a été de même pour le travail exigé pour les traiter toutes (cf cartographie donnée en annexe).

Comme la prospection-destruction systématique est récente sur la commune, certaines zones contiennent des stocks de graines importants puisque les premières infestations doivent avoir 10 ans au moins. Il est donc normal que, souvent, l'on ne constate pas d'amélioration visible.

Dans certaines situations, cette relative inaction des années précédentes a conduit à des infestations tellement fortes que tout arrachage devient impossible et que le broyage revient souvent à déplacer le problème dans le temps tant la capacité de l'ambrosie à repousser est forte. Il a donc fallu se résoudre à employer des désherbants dits "sélectifs" dans ces situations. C'est le cas en grande majorité de parcelles à usage agricole et de quelques bordures de chemins communaux.

Dans cette optique les agriculteurs de la commune ont été sensibilisés au problème posé par la pollution par l'ambrosie dans leurs parcelles et incités par des pressions amicales et une intervention de la commune à agir. Ils ont joué le jeu et l'on peut constater avec satisfaction que la situation "agricole" de la contamination par l'ambrosie s'est améliorée.

Ailleurs ce sont des équipes de volontaires (une dizaine au total) qui sont intervenues et une cinquantaine de séances ont été nécessaires pour traiter les parcelles et placettes reconnues contaminées. Des interventions des brigades vertes et parfois des employés communaux ont complété le dispositif.

Il est prématuré pour crier victoire mais on peut affirmer que le dispositif d'intervention est rodé et que la quasi totalité des zones contaminées est identifiée.

Voici zone par zone quelle est la situation de notre commune.

Le lit de l'Eyrieux :

C'est, avec les zones agricoles, le grand pourvoyeur d'ambrosie. C'est une zone qui est en déshérence : elle a des propriétaires bien sûr, mais qui n'y mettent jamais leurs bottes et qui ignorent tout de son état. La pollution y vient par l'amont de la rivière par des graines transportées lors des crues. Il y a donc une contamination annuelle à proximité immédiate de la rivière (le lit mineur). Elle se conserve et s'amplifie à la faveur de graines transportées par les crues exceptionnelles en situations hautes (le lit majeur). Certaines sont anciennes, se mélangent au reste de la végétation et occupent de manière anarchique les îlots, dunes et plaines caillouteuses. Les conditions de croissance sont favorables du fait de la proximité de la nappe et l'on y trouve des plants parfois très développés accompagnés d'une multitude de petites "plantes filles", ce qui complique la lutte.

Dans les lits mineur et majeur de l'Eyrieux n'y a guère d'autre solution que l'arrachage et, compte tenu que des graines ont des germinations tardives, deux passages sont nécessaires. L'intervention sur les zones "hautes" étant récentes (2 ans) leur situation devrait s'améliorer puisque l'on est attentif à limiter les germinations.

L'occupation de plus en plus importante de ces territoires par la Renouée du Japon - qui n'autorise aucune concurrence - lutte indirectement contre le développement de l'ambrosie, mais est une catastrophe quant à l'assèchement de la nappe de proximité de l'Eyrieux.

Les zones à vocation agricole :

Il faut savoir que la dissémination de l'ambroisie est uniquement le fait de l'homme de part ses activités agricoles, ses déplacements d'engins agricoles, etc. Par la suite le vecteur peut être différent comme l'Eyrieux cité plus haut, mais aussi les transports de matériaux.

- Les agriculteurs ont joué le jeu et sont intervenus par désherbage avec des appareils grand travail dans les parcelles contaminées : soit dans des friches temporaires soit sur les germinations d'ambroisie après moisson.

Cela n'avait pas été fait en 2015 (et encore moins avant !) puisque le broyage avait été conseillé. Le changement de stratégie apporte une amélioration de la situation avec une nette diminution du nombre de plants d'ambroisie susceptibles de grainer. Au cas par cas cette opération sera reconduite en 2017 et au-delà si nécessaire.

Les parcelles portant un enherbement permanent sont relativement propres du fait de la concurrence faite à l'ambroisie mais il faut passer le cap délicat de l'installation de cet enherbement et des interventions spécifiques sont parfois nécessaires.

Contre toute attente des parcelles anciennement agricoles et fortement contaminées ont été trouvées en zone défavorable à la croissance de l'ambroisie (Les Roches, montagne Sud). Cela prouve, une fois de plus la capacité d'adaptation et l'opportunisme de cette plante qui profite du moindre espace qui lui est ouvert.

- Si l'on peut classer les pâtures pour chevaux (dont l'emprise augmente sur la commune) dans les activités agricoles la situation est moins claire car la prise de conscience des propriétaires n'est pas encore ce qu'elle pourrait être. Les chevaux ne consomment pas l'ambroisie (mais peuvent être allergiques à son pollen au même titre que l'homme) et certaines parcelles ou bordures de parcelles sont contaminées. Autant faire que se peut des arrachages ou broyages ont été effectués par des bénévoles mais cela a été fait "par défaut" car l'intervention reste du ressort des propriétaires.

La zone urbanisée :

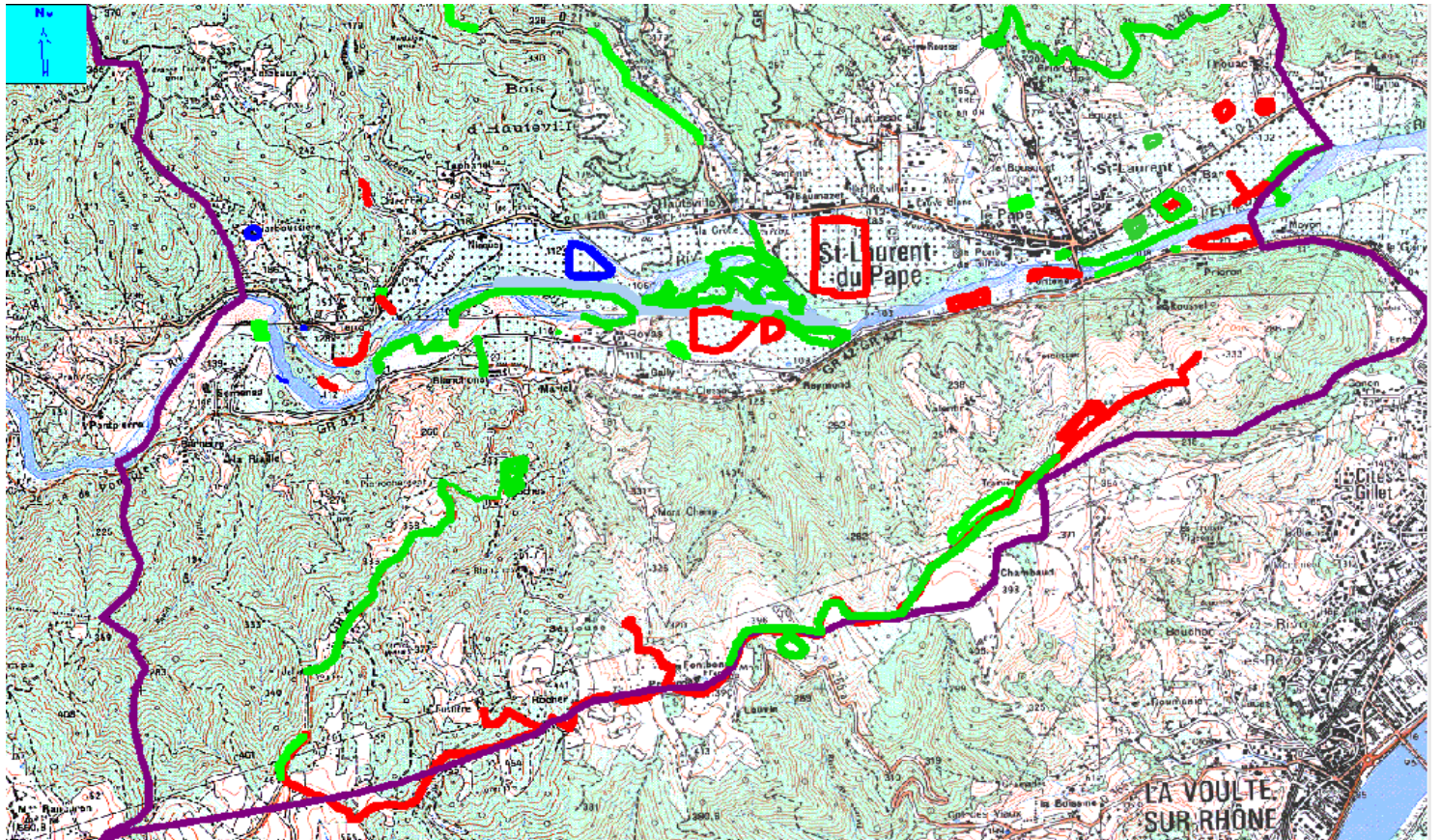
Elle est peu contaminée car les riverains font assez bien leur travail de destruction et ce depuis des années. Quelques cas d'inattention, dont certains très voyants, sont à déplorer et si les auteurs en sont connus, leur liste n'est pas disponible.

Il faut savoir que le moindre déplacement ou apport de matériaux est propice à la résurgence de la plante.

La partie boisée de la commune :

Elle représente la majeure partie du territoire et est représentée en vert pâle sur la cartographie. La concurrence y est trop forte pour que l'ambroisie puisse s'y développer. Elle suit donc les voies de communication profitant de l'espace ouvert et, à partir de là, peut s'échapper en amont ou en aval. C'est une contamination marginale mais qui contribue à la dispersion de la plante dans le territoire. C'est pourquoi les bandes contaminées ont été soit arrachées (D 266), soit désherbées puis broyées (D 265 sur le territoire de la commune, chemins communaux), soit broyées par les services de l'équipement.

cartographie de la répartition de l'ambrosie sur la commune de Saint Laurent du Pape situation d'octobre 2016



Le tracé en mauve matérialise les limites de la commune, les tracés en vert et en rouge correspondent, respectivement, aux zones arrachées-broyées et dés herbées, les zones en bleu étaient contaminées en 2015 mais n'ont pas été visitées (mais ont pu être traitées par leurs propriétaires).

La carte ne fait pas apparaître des taches d'ambrosie de surface limitée (une trentaine) et qui ont été traitées.

Pierre Giauque pour le comité civique de lutte contre l'ambrosie, octobre 2016

Ils ont participé à la lutte contre l'ambrosie en 2016 :

BESSON Jacques	La Fustière	agriculteur, désherbage, broyage
CHAVE Guy	Gai Soleil	arrachage
COMBOROURE André et Danièle	Léouzée	arrachage
DIETERLEN Ben	r. Pied de l'Endroit	arrachage
GIAUQUE Denis	r. Eglise	arrachage
GIAUQUE Pierre	r. Eglise	prospection, arrachage, animation
GINESTE Jean-Louis	Grand Rue	arrachage
GUIRAUD Marc	Barlet	correspondant mairie
LAFONT Michel	Beaumazet	prospection
LAPRAT Jean-Paul et Sylvain	Royas	agriculteur, désherbage, broyage
MARTINEZ Victor	La Calade	arrachage
MOUNIER Florent	Barlet	agriculteur, désherbage, broyage
NURY Patrick	Ferroussier	prospection
PAILLET Jean-Claude	Les Plantas	prospection, arrachage
PASCAL Noëlle	Plot d'Hautussac	réfèrent ambrosie commune
PASETTI Marc	La Calade	arrachage
VIGNAL Serge	Royas	arrachage

Les Brigades Vertes sont intervenues dans le cadre de leur contrat avec la mairie.

De nombreux papins ont fait leur devoir en intervenant chez eux; quant aux mauvais élèves la liste n'est pas disponible.